

Procès Verbal n° 9. Réunion du vendredi 9 septembre 2005

Assemblée générale ordinaire de l'association « Forestiers du Monde »

Etaient présents,

au titre du conseil d'administration (article 5 des statuts):

Jean-Noël CABASSY, co-fondateur,

en qualité d'adhérent :

Magalie JEUDY, Vincent GILLET, Bernard LECLERC, Jaime SAIZ

Excusés au titre du conseil d'administration (article 5 des statuts) :

Laurent GAUTHIER, François DUGAST, Sébastien NAVASQUEZ, Pascal CHARGERIE,
Pascal OBSTETAR, co-fondateurs.

Lieu de réunion : Siège de l'Association, 42 B avenue Victor Hugo à Dijon

Horaire : 20h00 – 22h05

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès verbal n°8 du vendredi 17 juin 2005
- 2 - Traitement des adhésions
- 3 - Participation au Grand Dej' 2005 des associations
- 4 - Participation au comité de gestion de la réserve naturelle nationale de la Combe Lavaux
- 5 - Le guide pédagogique « Bâtir la Forêt ». Devis d'édition et d'impression
- 6 - Proposition d'EDF-GDF suite à nos questions au regard de ses engagements ISO 14001
- 7 - Programme d'éducation à l'environnement initié par la COMADI
- 8 - Plan départemental de production de biodiversité (espèce emblématique : le damier du frêne)
- 9 - Le site Internet de Forestiers du Monde
- 10 - Les dates à retenir sur votre agenda

Information générale

Agrément Education Nationale pour Forestiers du Monde

Forestiers du Monde détient officiellement du Rectorat de l'académie de Dijon
depuis le 30 août 2005 et pour 5 ans, l'agrément Education Nationale
d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

1) Approbation du procès verbal n°8 du vendredi 17 juin 2005

Le procès verbal n°8 du 17 juin 2005 est approuvé.

2) Traitement des adhésions à l'association « Forestiers du Monde »

Patrice VAN OYE, suite à sa mutation sur Volonne, ayant fait part de son souhait de quitter l'association, perd la qualité d'adhérent conformément aux dispositions statutaires (article 4 des statuts).

3) Participation au Grand Dej' 2005 des associations

Forestiers du Monde participera au grand Dej' 2005 des associations programmé le dimanche 25 septembre 2005 au lac Kir de Dijon (pour information : installation des stands de 8h00 à 10h00, accueil des citoyens de 10h00 à 18h00). La participation demandée de 15 € (au regard de nombreuses défections l'année passée) est payée. Sont d'ores et déjà volontaires pour assurer la représentation de Forestiers du Monde Messieurs Vincent GILLET et Jean-Noël CABASSY. Trois panneaux de l'exposition «l'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation » illustreront notre démarche citoyenne au travers de nos projets pédagogiques. Toute aide sera la bienvenue d'autant que vous pourrez naturellement prendre le temps de découvrir les associations présentes !

4) Participation au comité de gestion de la réserve naturelle nationale de la Combe Lavaux

Suite à la communication de la Direction Régionale de l'ENvironnement de Bourgogne (DIREN) relative au classement en qualité de réserve naturelle nationale du site de la combe Lavaux effectuée par voie de presse, Forestiers du Monde a sollicité le 23 mai 2005, pour information, un dossier de candidature pour la fonction de gestionnaire de cette nouvelle réserve nationale. La communauté de communes de Gevrey Chambertin a été désignée gestionnaire par le préfet. La communauté de communes a décidé de s'appuyer sur les compétences techniques de l'ONF et du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons (CSNB) La DIREN, par courrier réponse non daté, nous invite à prendre contact avec M. ROBERT, Président de la communauté de communes.

Il est convenu que Forestiers du Monde adressera un courrier au Président pour indiquer son souhait d'être informée de l'ordre du jour des réunions du comité consultatif et proposer, le cas échéant, sa contribution bénévole.

5) Le guide pédagogique « Bâtir la Forêt ». Devis d'édition et d'impression

La première ébauche du travail de l'illustrateur prestataire retenu par Forestiers du Monde est présentée en séance. Le livret de format A4 fait actuellement l'objet d'une première relecture pour vérifier l'ordre chronologique des pages et valider les textes. Ce travail est effectué par Pierre BEAUDESSON, Jaime SAIZ et Jean-Noël CABASSY en fonction des disponibilités de chacun.

Sont ainsi rajoutées les trois pages suivantes :

- le cycle complet de la vie d'un arbre (de la naissance à la disparition totale de l'arbre)
- la définition de la forêt (pour bâtir une forêt, il faut s'accorder sur la définition de « forêt »),
- la fonction d'accueil des forêts (non initialement traitée).

Un devis d'impression et d'édition réalisé par la société EQUATIONS est présenté en séance. Il s'élève, après négociation, à 5371,24 € TTC soit 261,24 € au dessus de notre prévision fixée à 5110 €. Ce coût supplémentaire sera compensé sans difficulté, le total des financements réunis dépassant de 740 € notre estimation globale initiale. Le surcoût est justifié par les exigences posées par Forestiers du Monde en matière d'assurance sur la provenance du papier, l'impression devant être réalisée sur papier de provenance certifiée (PEFC ou FSC) et la biodégradabilité de l'encre.

A ce jour, un certificat PEFC relatif à la provenance du papier nous est présenté par l'imprimeur. Ce document est actuellement entre les mains de notre qualicien (Vincent MERCIER) pour analyse. Le devis sera signé dès que l'ensemble des certificats seront en notre possession.

Un numéro ISBN en mesure de garantir l'exécution du dépôt légal de l'ouvrage sera ensuite demandé auprès de l'Association Française de Normalisation Internationale du Livre (AFNIL).

6) Proposition d'EDF-GDF suite à nos questions au regard de ses engagements ISO 14001 ?

Suite à nos questions relatives à l'analyse environnementale effectuée par EDF-GDF Distribution Côte d'Or dans le cadre de sa certification ISO 14001 (questions restées toujours sans réponse à ce jour), M. Alain JEANBLANC de la délégation régionale de cet organisme tient à nous rencontrer et à nous adresser une proposition. François DUGAST et Jean-Noël CABASSY acceptent de se présenter à ce rendez vous. Un questionnaire a été conjointement préparé pour cette rencontre.

7) Programme d'éducation à l'environnement initié par la COMADI

La ligue de l'enseignement (anciennement Fédération des Œuvres Laïques) sollicite Forestiers du Monde afin de répondre à la proposition élaborée par la COMmunauté d'Agglomération Dijonnaise (COMADI) relative à son premier programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à destination des écoles primaires (cycles 2 et 3) construit autour des 5 thématiques suivantes : Déchets, Energie, Milieux naturels, Eau, Paysage urbain.

Ce programme financé par la COMADI (rémunération proposée des intervenants : 65 € TTC par demi-journée) fait appel aux compétences des acteurs locaux, dont les associations. Les interventions

pédagogiques devront être réalisées au profit des écoliers de la COMADI dans le périmètre géographique de la COMADI (pour les sorties terrain, à 10 minutes à pied maximum d'un arrêt de bus « Divia »).

Forestiers du Monde, au regard de ses engagements fondamentaux (engagement d'actions pédagogiques particulièrement à l'attention des jeunes, article 1 des statuts) entend répondre favorablement à cette proposition pour la thématique « Milieux naturels » en s'engageant, à titre expérimental cette année, sur la base du minimum exigible (1 intervention par quinzaine) dans les conditions suivantes :

- interventions pédagogiques en temps scolaire uniquement afin de permettre une véritable exploitation pédagogique par l'enseignant,
- animations conçues sur la base de deux interventions par classe (première intervention en classe, seconde intervention sur le terrain).

Définition de la thématique « Milieux naturels » :

Objectifs pédagogiques : découvrir et comprendre le rôle et la place des êtres vivants dans leur milieu : découvrir la notion d'écosystème et de fragilité.

Cycle 2 : savoir repérer les différents milieux, faire repérer la présence de vie des animaux et des plantes en fonction des saisons. Faire prendre conscience de la fragilité des équilibres d'interdépendance observés.

Cycle 3 : Faire découvrir ce que sont les chaînes alimentaires et la notion d'écosystèmes, faire découvrir la place et le rôle de l'homme comme gestionnaire et son influence sur les équilibres des milieux.

S'engagent bénévolement sur cette action en fonction de leurs disponibilités Messieurs François DUGAST (2 animations comprenant 4 interventions), Laurent GAUTHIER (2 animations comprenant 4 interventions), Jean-Noël CABASSY (3 animations comprenant 6 interventions), Vincent GILLET (1 animation comprenant 2 interventions), Bernard LECLERC (1 animation comprenant 2 interventions). Tout autre candidature et proposition sont naturellement les bienvenues. Il appartient à chaque intervenant de rédiger sa proposition d'animation (approche retenue, dates proposées, niveau sélectionné, sites sélectionnés). Jean Noël CABASSY synthétisera les propositions de Forestiers du Monde.

Informations complémentaires :

1 – (Rappel) Forestiers du Monde détient officiellement du Rectorat de l'académie de Dijon depuis le 30 août 2005 et pour 5 ans, l'agrément Education Nationale d'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

2 - Forestiers du Monde est autorisée par décision préfectorale côte d'orienne du 11 avril 2005 à transporter et exposer tout spécimen naturalisé de la faune sauvage propriété du Museum d'histoire naturelle de Dijon (prévoir un délai de 3 semaines pour la réservation de tout spécimen à des fins d'exploitations pédagogiques éventuelles)

8) Plan de protection de la biodiversité (espèce emblématique : le damier du frêne)

Les opérations a) et b) suivantes relatives au projet de plan départemental de production de biodiversité dont le damier du frêne (*Euphydryas maturna*) sera l'emblème en Côte d'Or, initialement programmées, ont été conduites:

- a) recensement des interlocuteurs (juin - juillet 2005) : 50 interlocuteurs identifiés
- b) rédaction des courriers personnalisés (fin juillet 2005)

Les opérations c) et d) suivantes restent à mener :

- c) invitation des médias sur un site historiquement colonisé par le damier du frêne (septembre 2005)
- d) élaboration, suivi et mise en œuvre des actions (de septembre 2005 à décembre 2010).

Rappel des détails d'opérations et ajustements

a) Pour l'établissement de la liste des interlocuteurs auxquels un courrier personnalisé a été adressé courant juillet 2005, trois grandes familles d'interlocuteurs ont été identifiées :

- les décideurs (responsables politiques locaux de premier plan, responsables politiques locaux dotés d'un mandat national),

- les « gestionnaires » (Préfet, DIREN, CRPF, ONF, DDAF, DDE, syndicats forestiers, COFOR 21, etc).
- les collaborateurs (CLAPEN 21, GREENPEACE-Dijon, CSNB, WWF, etc.)

Les adhérents de FDM sont invités à compléter cette liste (prénom, nom, fonction, adresse).

b) Suivant l'interlocuteur, le courrier personnalisé (expédition de tout ou partie du plan exception faite des mesures proposées par FDM) évoque la situation alarmante en terme d'érosion de la biodiversité et l'extinction engagée d'une espèce protégée en Côte d'Or (le damier du frêne). Il les invite à nous indiquer les réponses qu'ils estiment pertinentes. FDM formule une demande officielle de rendez-vous ou se contentera de le proposer. Enfin, ce courrier annonce la campagne médiatique programmée pour la fin d'année 2005.

c) La campagne d'information à l'attention de la Société Civile programmée courant septembre 2005 et reportée à la fin d'année civile 2005. Elle comprendra une invitation lancée aux médias côte d'oriens à découvrir un site forestier historiquement colonisé par le damier du frêne. Son absence (du fait de sa disparition historique et non liée à la saison) témoignera de l'extinction progressive de l'espèce protégée au plan national. Un tel site « désert » limitera de fait toute tentative de prélèvement illégal aux fins de collection. Cette campagne sera l'occasion de faire le point sur les réponses formulées par les interlocuteurs et de suggérer des pistes de travail et des actions.

Création d'une affiche support de notre campagne médiatique :

Notre projet de plan départemental de production de biodiversité fut adressé le 14 août 2005 à la Fondation Nature & découvertes afin de le faire connaître suite à l'appel à projets relatifs à la biodiversité. Une demande financière à hauteur de 2500 € accompagne notre présentation. Cette demande a pour objet de financer la conception et la diffusion de 2000 affiches de format 40x60 cm en quadrichromie à destination des 707 communes de Côte d'Or et de toutes les écoles primaires. Au travers du cycle de vie et des conditions écologiques pour le développement du damier du frêne, cette affiche, support de notre campagne médiatique, invitera les élus et les enseignants à initier chacun sur leur territoire un projet de création ou de restauration de sites en mesure d'assurer une production de biodiversité. Vincent GILLET est chargé de la collecte de documents photographiques relatifs au stade de développement du damier du frêne.

d) Cette phase, pour le moment difficile à maîtriser car fonction des réponses de nos interlocuteurs, intégrera les propositions techniques formulées par FDM. A ce jour, trois réponses sont parvenues au siège :

- l'association des communes forestières de Côte d'Or (courrier sympathique sans aucune proposition)
- le groupe des élus verts (proposition de rencontre pour relayer politiquement notre proposition)
- EDF-GDF délégation régionale (proposition d'une rencontre - point 6 de ce procès-verbal).

9) Le site Internet de Forestiers du Monde

Pascal OBSTETAR (Administrateur du site internet) vient de procéder à la réservation du nom www.forestiersdumonde.org auprès des organismes habilités. Cette protection à l'échelle mondiale signifie que nul ne peut utiliser cette appellation sans notre autorisation. Concernant le site lui-même, le chantier avance et présentera de bonnes surprises. Il devrait entrer en production avant la fin de l'année 2005. Le serveur sera physiquement domicilié chez Pascal OBSTETAR afin de ne dépendre d'aucun organisme pour l'hébergement. 5 serveurs ont d'ores et déjà été acquis.

10) Dates à retenir sur votre agenda

a) Seconde rencontre familiale proposée aux adhérents de l'association :

Le dimanche 18 septembre 2005 randonnée familiale proposée autour de Chambolle-Musigny, sur le chemin des grands crus (petit parcours 1h15, grand parcours 2h15). Organisateur Famille CABASSY (03 80 45 82 99). Itinéraire « Les sentiers d'Emilie ». Départ aux environs de 10h00. Pique-nique.

Au delà du caractère amical et convivial de cette promenade familiale en pleine nature, cette rencontre sera aussi l'occasion de procéder à l'élection du premier bureau élu de l'association.

b) Prochaine assemblée générale fixée au vendredi 9 décembre 2005

Ces assemblées sont l'occasion de faire un point sur les dossiers en cours.

Lieu : siège de l'association : 42 B avenue Victor Hugo à Dijon. Horaires : 20h00 à 22h00.